

# **Trips: Trips - 73**

*HS L 179:63*



National Library  
of Sweden

Dag Hammarskjöld's saml.

ACC meeting, Geneva 1953

May 22

U.N. Press Release

D. H. rend visite a la Commission des Droits  
de L'Homme

NATIONS UNIES

CENTRE D'INFORMATION  
Office européen des Nations Unies  
Genève

Communiqué de Presse No. HUM/108  
22 mai 1953

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Neuvième session - 58ème séance plénière

M. DAG HAMMARSKJÖLD REND VISITE A LA COMMISSION  
DES DROITS DE L'HOMME

M. Dag Hammarskjöld, Secrétaire général des Nations Unies a rendu visite ce matin à la Commission des Droits de l'Homme, qui siège à la Salle des Conseils.

Le Président de la Commission, M. Mahmoud AZMI (Egypte) a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général et lui a présenté les meilleurs voeux de la Commission dans l'accomplissement de ses tâches.

Le Secrétaire général a remercié le Président et a déclaré qu'il était heureux de pouvoir rencontrer les membres de la Commission des Droits de l'Homme. Il a ajouté qu'en tant que simple citoyen, il s'était toujours beaucoup intéressé aux travaux de la Commission et aux résultats qu'elle avait obtenus, notamment en 1948, lors de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le Secrétaire général a souligné que la Commission des Droits de l'Homme avait une place spéciale dans la Charte des Nations Unies puisqu'elle est l'un des rares organes des Nations Unies que la Charte ait prévus et dont les buts aient été fixés dans la Charte même. Le Secrétaire général a déclaré qu'il se rendait compte de la difficulté et de la délicatesse des problèmes traités par la Commission des droits de l'homme et quelles difficultés elle rencontrait notamment dans l'élaboration des Pactes.

Le Secrétaire Général a assuré les membres de la Commission qu'il suivra avec la plus grande attention le développement de leurs travaux et les efforts de leur nation, dont ils sont les porte-parole. Il a conclu en disant qu'il ferait tout en son pouvoir, lors des travaux futurs de la Commission, pour favoriser les objectifs que la Commission s'est fixés.

Le Président a vivement remercié le Secrétaire général de ses nobles intentions. Il a rappelé que la Commission est souvent en rapport avec le Secrétaire général et qu'elle profite beaucoup de ses notes concernant les points qu'elle étudie. La Commission doit s'adresser de temps en temps au Secrétaire général pour l'accomplissement de certains travaux et hier, a précisé le Président, la Commission a adopté un projet de résolution qui lui demande de développer une certaine activité dans un champ très utile et très fécond du domaine des droits de l'homme.

NATIONS UNIES

CENTRE D'INFORMATION  
Office européen des Nations Unies  
Genève

Communiqué de Presse No. HUM/108  
22 mai 1953

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Neuvième session - 58ème séance plénière

M. DAG HAMMARSKJÖLD REND VISITE A LA COMMISSION  
DES DROITS DE L'HOMME

M. Dag Hammarskjöld, Secrétaire général des Nations Unies a rendu visite ce matin à la Commission des Droits de l'Homme, qui siège à la Salle des Conseils.

Le Président de la Commission, M. Mahmoud AZMI (Egypte) a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général et lui a présenté les meilleurs voeux de la Commission dans l'accomplissement de ses tâches.

Le Secrétaire général a remercié le Président et a déclaré qu'il était heureux de pouvoir rencontrer les membres de la Commission des Droits de l'Homme. Il a ajouté qu'en tant que simple citoyen, il s'était toujours beaucoup intéressé aux travaux de la Commission et aux résultats qu'elle avait obtenus, notamment en 1948, lors de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le Secrétaire général a souligné que la Commission des Droits de l'Homme avait une place spéciale dans la Charte des Nations Unies puisqu'elle est l'un des rares organes des Nations Unies que la Charte ait prévus et dont les buts aient été fixés dans la Charte même. Le Secrétaire général a déclaré qu'il se rendait compte de la difficulté et de la délicatesse des problèmes traités par la Commission des droits de l'homme et quelles difficultés elle rencontrait notamment dans l'élaboration des Pactes.

Le Secrétaire Général a assuré les membres de la Commission qu'il suivra avec la plus grande attention le développement de leurs travaux et les efforts de leur nation, dont ils sont les porte-parole. Il a conclu en disant qu'il ferait tout en son pouvoir, lors des travaux futurs de la Commission, pour favoriser les objectifs que la Commission s'est fixés.

Le Président a vivement remercié le Secrétaire général de ses nobles intentions. Il a rappelé que la Commission est souvent en rapport avec le Secrétaire général et qu'elle profite beaucoup de ses notes concernant les points qu'elle étudie. La Commission doit s'adresser de temps en temps au Secrétaire général pour l'accomplissement de certains travaux et hier, a précisé le Président, la Commission a adopté un projet de résolution qui lui demande de développer une certaine activité dans un champ très utile et très fécond du domaine des droits de l'homme.